Guide des parents

Camp de jour
Été 2026
Centre Récréatif Édouard-Rivet

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour chers parents ! Nous sommes ravis de vous accueillir pour l'été 2026 !

Dans ce document, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le déroulement de l'été. Nous avons décidé de faire une rencontre de parents en présentiel afin d'être disponibles pour tous vos questions et nous allons enregistrer la rencontre et puis la publier sur les plateformes internet du Centre au plus tard le 9 juin 2026.

Ce guide est destiné à répondre aux questions que vous pourriez avoir concernant le camp de jour. Si vous avez des questions supplémentaires, il nous fera plaisir d'y répondre à l'adresse suivante :
campdejour@crer.me

Si vous avez des commentaires ou des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part, car vos remarques nous permettent d'améliorer notre service au bénéfice de vos enfants.

La direction
Emmanuelle Cabana – Directrice des loisirs et du camp de jour du Centre Récréatif

Cactus, Mango et Tournesol – Coordonnatrices du camp de jour

Kinder – Assistant Coordonnateur du camp de jour

Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles inc.

CRER Édouard-Rivet
Centre Récréatif

MISSION DU CAMP

Notre mission est de planifier et d'animer des activités plaisantes et sécuritaires auprès des enfants âgés de 4 à 15 ans. Nous nous engageons également à développer leur estime de soi et leur capacité à vivre en groupe, tout en favorisant l'adoption de saines habitudes de vie.

NOS ANIMATEURS

Chacun des animateurs a reçu une formation de premiers secours d'un minimum de 8 heures, et la formation du diplôme aux fonctions d'animateur (DAFA). Ils ont aussi eu 30 heures de formation spécifique et du temps de planification précédent le début du camp de jour.

Cet été, il y aura 3 animateurs par groupe. Le premier animateur sera présent de 6 h 45 à 13 h 45, le deuxième de 8 h 30 à 16 h et le troisième de 11 h à 18 h. Il y aura donc toujours deux animateurs par groupe, en tout temps, sauf pour le service de garde, où tous les enfants sont ensemble, peu importe le groupe (pour le groupe des 4-5 ans, il y aura 4 animateurs, soit 3 en tout temps).

HORAIRE

Le camp dure huit semaines, du 29 juin au 21 août. Nous allons rester ouverts tous les jours, et ce, même le 1er juillet.

- Camp de jour : du lundi au vendredi de 9h à 16h
- Service de garde : du lundi au vendredi de 7h à 9h et de 16h à 18h

ACCUEIL DES ENFANTS

Les parents sont autorisés à entrer dans le Centre et à assister aux rassemblements. Pour les enfants non-inscrits au service de garde, nous acceptons leur arrivée à partir de 8 h 45 seulement.

PRÉSENCE ET ABSENCE

À 9h, chaque animateur prendra les présences de son groupe. La fiche contient également les coordonnées d'urgence et les informations importantes (santé, allergies, etc). Il n'est pas nécessaire d'appeler pour signaler une absence prévue. Le camp de contactera pas les familles en cas d'absence : nous prenons en charge uniquement les enfants présents.

DÉPART DES ENFANTS

Les parents doivent se présenter au Centre pour récupérer leur enfant. Consultez le tableau à l'entrée pour savoir sur quel plateau se trouve votre enfant. Une pièce d'identité avec photo est obligatoire pour tous les adultes qui viennent chercher un enfant, ainsi que la signature sur la feuille de départ.

Si une autre personne vient chercher votre enfant :

Elle doit figurer sur la fiche d'autorisation.

- Sinon, appelez la réception au 514-905-2105 pour l'ajouter.
- Elle devra également présenter une pièce d'identité avec photo.

Pour les enfants autorisés à quitter seuls, cette information doit apparaître sur la fiche d'inscription. En cas de changement, veuillez appeler le Centre.

Si vous devez venir chercher votre enfant plus tôt, avisez-nous par téléphone au 514-905-2105.

FRAIS DE RETARD

Nous souhaitons vous rappeler que le service de garde se termine à 18 h. Afin d'assurer un bon déroulement pour tous, nous vous demandons de bien vouloir respecter cette heure de fin.

En cas de retard, le premier sera considéré comme un avertissement. Cependant, à partir du deuxième retard, des frais de base de 7$ s'appliquent. Par la suite, des frais additionnels de 1$/minute par enfant sont applicables, afin de couvrir les frais supplémentaires liés à la garde de votre enfant

PLATEAUX ET DÉPLACEMENTS

Nous privilégions les plateaux extérieurs, mais des locaux intérieurs sont disponibles en cas de pluie ou de fortes chaleurs. Voici les plateaux que vos enfants seront susceptibles de fréquenter au cours de l'été :

- Parc de l'Hôtel-de-Ville de Montréal-Est
- Piscine des Vétérans
- Parc Philias-Desrochers
- Bibliothèque Micheline-Gagnon

Les dîners se prennent en groupe sur le terrain de balle, sauf en cas de pluie ou de températures trop élevées.

GROUPES D'ÂGES

Cet été, nous serons en mesure d'accueillir un maximum de 236 jeunes par semaine, soit 1 groupe de 4-5 ans[1], 3 groupes de touche-à-tout, 2 groupes de passion aquatique, 1 groupe de passion patin, 1 groupe de passion sports, 1 groupe de passion exploration ainsi que 1 groupe de passion danse/théâtre.

Le lundi matin, nous vous indiquerons dans quel groupe se trouve votre enfant à l'aide d'un tableau des listes de noms pour chaque groupe, à l'entrée du Centre. Vous verrez donc son groupe ainsi que le plateau où vous devez le déposer.

MOT DE LA SEMAINE

Chaque lundi, vous recevrez une feuille d'informations décrivant les activités organisées pour la semaine en cours, ainsi que d'autres informations importantes. Vous pourrez repérer les activités propres à chaque groupe, ainsi que les informations importantes concernant la sortie de la semaine,

SORTIES

Le coût des sorties et des activités spéciales est inclus dans les frais d'inscriptions. Un message dans le mot de la semaine ainsi qu'un envoie par courriel deux jours avant la sortie indiquant les détails de la sortie et ce que l'enfant doit apporter

Lors des sorties, nous allons nous déplacer en autobus scolaire jusqu'au lieu de la sortie. Le départ aura lieu à 9 h (sauf quelques exceptions). Nous vous demandons donc de déposer vos enfants au camp de jour **avant** 8 h 45 afin de faciliter le départ.

Semaine	Sortie
Semaine 1 (3 juillet)	Mission Ultra-Secrète (au camp)
Semaine 2 (8 juillet)	Centre des Sciences
Semaine 3 (15 juillet)	Biodôme / Planétarium
Semaine 4 (22 juillet)	Clip N' Climb (plus vieux) / Récré-O-Fun (plus jeunes)
Semaine 5 (29 juillet)	Héros en Action (au camp)
Semaine 6 (5 août)	Royaume de Nulle Part
Semaine 7 (12 août)	Pi-O (plus jeunes) / 45 dégrée Nord (plus vieux)
Semaine 8 (20 août)	Super Party de Grande Première (au camp)

[1] Veuillez noter que nous nous attendons à ce que les enfants du groupe des 4-5 ans soient propres et autonomes

EFFETS PERSONNELS DE L'ENFANT

Les effets suivants sont requis tous les jours. Nous vous demandons d'identifier tous les effets personnels de votre enfant.

Dans un petit sac à dos :

- Gourde ou bouteiller d'eau (Il y a une fontaine d'eau pour le remplissage de la bouteille)
- Souliers de course
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Sac de plastique pour mettre les vêtements mouillés
- Chapeau ou casquette
- **Crème solaire** (une première application doit être faite avant l'arrivée de l'enfant au camp)
    - Nous donnons le droit à l'animateur de votre enfant de lui fournir de l'aide pour l'application de la crème solaire, à moins d'une contre-indication, et ce toujours en présence d'un autre animateur.
- Boîte à lunch contenant 2 collations saines telles que des fruits, des légumes, du fromage ou du yogourt et un dîner santé froid (l'utilisation des micro-ondes n'est pas disponible) avec un contenant réfrigérant de type « Ice pack ». Les thermos sont acceptés.

  Tous les aliments contenants des noix ou des arachides sont interdits.

Afin que votre enfant ait de l'énergie pour toute la journée, nous vous recommandons de lui faire une boîte à lunch équilibrée, incluant tous les groupes alimentaires. Voici les différents sites Internet qui vous donneront des trucs et des idées pour la préparation des lunchs :

https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2008/chapitre10.pdf

https://tremplinsante.ca/recettes/

Objets interdits:

Il est interdit d'apporter des jouets ou des jeux électroniques au camp de jour, sauf avis contraire lors d'une journée spéciale. Les sandales sont interdites par des mesures de sécurité. De plus, l'argent comptant (la monnaie pour les machines) est également interdit.

OBJETS PERDUS

Chaque jour, une table sera placée à l'entrée du Centre et les objets perdus y seront exposés. Le Centre Récréatif n'est pas responsable en cas de perte, de vol ou de bris d'objet.

TENUE VESTIMENTAIRE

Afin de profiter pleinement des activités qui leur sont offertes, nous vous recommandons d'habiller vos enfants de manière à pouvoir bouger aisément. Il n'est donc pas permis de les chausser avec des sandales, des crocs, etc. Nous recommandons une tenue de sport, adaptée à la température, ainsi que des espadrilles ou des sandales de sport avec des attaches arrière.

ALLERGIES, MÉDICAMENTS ET BESOINS PARTICULIERS

Afin d'assurer la sécurité et le bien-être de votre enfant, il est primordial que sa fiche de santé soit correctement remplie. N'hésitez pas à informer l'animateur de votre enfant de tout changement concernant son état de santé et de préciser les besoins de votre enfant.

Un enfant ayant un auto-injecteur d'épinéphrine de type EpiPen doit en tout temps l'avoir sur lui, soit dans un sac à dos ou dans un sac à la taille.

Le camp de jour n'est pas autorisé à administrer des médicaments aux enfants. Si un médicament doit être pris durant la journée, l'enfant doit être capable de le prendre de façon autonome. Nous vous demandons toutefois d'informer l'équipe de coordination de tout médicament à prendre afin que nous soyons au courant de la situation.

LES PACIFIQUES

Chaque vendredi, nous donnerons un certificat à un à deux enfants par groupe. Le certificat sera remis à un enfant s'étant démarqué pendant la semaine

CAFÉTÉRIA

Il est interdit aux enfants d'utiliser la cafétéria ET les machines distributrices pendant les heures de camp de jour (service de garde inclus). Si votre enfant doit se procurer un repas, il doit le faire avant le début de la journée.

PISCINE ET JEUX D'EAU

Tous les groupes auront accès, à tour de rôle, aux jeux d'eau du parc Philias-Desrochers, à la piscine extérieure (piscine des Vétérans) ou à la piscine intérieure au Centre au courant de la semaine, selon l'âge et la disponibilité des installations. Les animateurs restent avec les jeunes dans l'eau et font de la surveillance active. De plus, il y a au moins deux sauveteurs certifiés sur place pour assurer la surveillance.

Un test de nage est obligatoire pour tous les enfants de 8 ans et plus. Les enfants de 7 ans et moins devront **obligatoirement** porter une veste de flottaison individuelle (VFI). S'il est indiqué sur la feuille d'inscription que l'enfant ne sait pas nager, nous lui fournirons automatiquement un gilet de sauvetage. À noter que la décision finale, à savoir si l'enfant doit porter un gilet de sauvetage ou non, revient aux sauveteurs de la piscine. Les VFI sont fournis par le centre. Le bonnet de bain n'est pas obligatoire.

Voici les critères évalués lors du test de nage :
L'enfant devra démontrer une aisance et une endurance suffisantes dans l'eau en réalisant les éléments suivants sans interruption et sans toucher au fond ou au bord de la piscine :

- Nager 15 mètres sur le ventre, la tête hors de l'eau;
- Maintenir ensuite une position horizontale sur place pendant 30 secondes, avec la tête et les oreilles hors de l'eau, de manière calme et contrôlée;
- Revenir sur une distance de 15 mètres sur le dos, avec le ventre sorti de l'eau et les jambes allongées.

L'évaluation vise également à observer le niveau de confort et d'autonomie aquatique de l'enfant. Celui-ci devra effectuer l'ensemble du parcours avec aisance, sans présenter de signes importants d'essoufflement ou de fatigue.

CODE DE VIE

La direction a mis en place une politique de « tolérance zéro » à l'égard des enfants et des parents dont le comportement est inapproprié. Le camp de jour se réserve le droit d'exclure une activité, de suspendre ou de renvoyer un participant dont la conduite sera jugée inacceptable dans l'intérêt du camp de jour.

Le code de vie vise à favoriser un climat sain, sécuritaire et harmonieux. Pour y arriver, nous devons travailler ensemble à l'application de ces règles. Les parents et leurs enfants sont donc priés de travailler en équipe avec les employés du camp de jour.
Règles de conduite à l'intérieur du code de vie :

Le code de vie repose sur le **respect**, afin d'éliminer la violence, physique comme verbale, et de contrer l'intimidation dans le cadre du camp de jour. Le code de vie s'applique également lors des activités extérieures et des déplacements en autobus.

- L'enfant est respectueux dans ses paroles et ses gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'il côtoie (enfants, animateurs, responsables). Dans les cas de violence verbale (cris, menaces, injures, moqueries, propos discriminatoires etc.) et physique (bousculade, bataille, gestes obscènes, etc.), un responsable ou un animateur fera un compte rendu de l'incident aux parents
- L'enfant est respectueux de sa personne. Il s'habille de manière à profiter pleinement de sa journée d'activités. Ses vêtements ne doivent pas porter d'inscription ou de dessins à caractère haineux, violent ou obscène.
- L'enfant respecte le matériel qui est mis à sa disposition par le camp de jour

Étapes dans l'application des sanctions à un manquement du code de vie

1. Advenant un manquement au code de vie, un premier avertissement verbal sera donné et les parents seront informés par l'animateur.
2. Si le comportement persiste, une conversation entre le parent et une coordonnatrice du camp de jour est nécessaire avant le retour au camp.
3. Une première feuille de suivi entraîne la suspension immédiate de l'enfant pour une journée (sans remboursement), applicable dès le lendemain. Le parent doit absolument participer à une rencontre avec la directrice des loisirs et une coordonnatrice avant que l'enfant puisse réintégrer le camp de jour.
4. Une deuxième feuille de suivi entraîne l'expulsion de l'enfant pour le reste de l'été

L'intimidation et la violence (physique et verbale) sont des comportements de type majeur et sont interdits en tout temps dans l'environnement du camp.

Tout enfant qui adopte ces comportements s'expose, après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité, âge, maturité et attitude de l'enfant), à des sanctions. Les sanctions ne seront pas nécessairement appliquées dans l'ordre. Les étapes 1, 2 et 3 peuvent être omises.

Le but de ces mesures est d'assurer la sécurité et le confort de tous et de permettre à tous les participants de profiter de leur été.

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter la bienvenue parmi nous !
Bon été 2026 !